

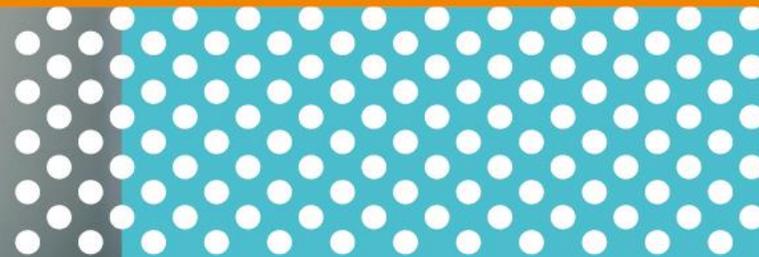


Bâtiment

2024

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Modalités de participation financière 2024





DURÉE MAXIMUM

- **Par action non qualifiante :**
maximum 300 heures / stagiaire.
- **Par action qualifiante** (*qualification CCN Bâtiment / certification RNCP / blocs de compétences / CQP inscrits ou non au RNCP*) :
 - Maximum 1 200 heures / stagiaire ;
 - Nombre de stagiaires maximum : 3 / an / entreprise.



PLAFOND COÛT PÉDAGOGIQUE HORAIRE

- Plafond de 24 € HT / heure / stagiaire.
Dans la limite de 840 € HT / jour / groupe dans le cas d'une session intra-entreprise.
- **Actions FeeBAT**
Coût pédagogique : plafond selon modules.
Conditions de participation financière auprès de nos équipes en régions.

Il existe des financements spécifiques (ci-contre) et complémentaires (page suivante).



PARTICIPATION AUX FRAIS DE SALAIRES ET FRAIS ANNEXES

- **Frais de salaires :**
 - > **Entreprises de moins de 11 salariés :**
Plafond de 13 € HT / heure / stagiaire.
Sauf Feebat Plafond : 100 € HT / jour / stagiaire.
 - > **Entreprises de 11 à moins de 50 salariés :**
Plafond : 13 € HT / heure / stagiaire
UNIQUEMENT pour les actions :
 - qualifiantes ;
 - ou visant la transition écologique et le développement durable ;
 - ou visant la transition numérique ;
 - ou visant la pérennisation des emplois (actions de création / reprise / transmission et gestion d'entreprise) ;
 - ou pour la partie des heures de formation réalisées en situation de travail (AFEST).
- **Frais annexes (uniquement pour les actions qualifiantes) :**
Plafond de 8 % des coûts pédagogiques financés par Constructys dans la limite de 1 500 € HT / stagiaire.



FINANCEMENTS D' ACTIONS SPÉCIFIQUES

- **Accompagnement VAE**
Plafond de 2 000 € HT / VAE.
- **Bilan de compétences**
Plafond de 2 000 € HT / Bilan.
- **Évaluations CléA** (hors formation) :
 - Évaluation préalable : Plafond 500 € HT ;
 - Évaluation en fin de formation : Plafond 250 € HT.
- **Ingénierie AFEST**
Prestataire référencé ou non par Constructys* :
Plafond de 900 € HT / jour dans la limite de 4 jours.

* *Contactez nos équipes en région*

Applicables à partir du 1^{er} janvier 2024 dans la limite des fonds disponibles

La formation doit démarrer en 2024 et les demandes de financement doivent parvenir à Constructys au moins 15 jours avant le début de la formation.

La formation ne doit pas avoir déjà démarré avant la réception de la demande de financement par Constructys.



FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES

ENTREPRISES DE 50 A MOINS DE 300 SALARIÉS

- **Participation aux coûts pédagogiques** des actions du plan de développement des compétences
Priorité au financement des formations obligatoires ou recommandées (GFOR)
 - > **Budget entreprise** : Contactez vos interlocuteurs Constructys en région pour connaître le niveau de participation
 - > **Coût pédagogique** :
Plafond : 24 € HT / heure / stagiaire.

ENTREPRISES DE MOINS DE 300 SALARIÉS

- **Actions de coaching** en lien avec un projet de création / reprise / transmission et gestion d'entreprise (*cf. priorité accord formation*).
> **Coût pédagogique** :
 - Plafond de 125 € HT / heure / groupe ;
 - Maximum de 5 000 € HT / an / entreprise.

Délai de carence d'un an pour les entreprises ayant bénéficié 2 années de suite du financement d'une prestation de coaching
- **Actions visant la pérennisation des emplois** (actions de création / reprise / transmission et gestion d'entreprise).
> **Coût pédagogique** :
Plafond de 24 € HT / heure / stagiaire.

- **Actions Lean Management**
Plafond de 1 000 € / jour.
Dans la limite de 2 jours de diagnostic / 6 jours d'accompagnement.

- **Diag Performance**
(RH / RH Numérique / RH Ecologique)

Prestataire éligible * :
Plafond de 1 000 € HT / jour cofinancement compris dans la limite de 2 jours de diagnostic et 6 jours d'accompagnement.
*Aide limitée à 50 % pour les entreprises de 50 à moins de 300 salariés ***

* Contactez nos équipes en région

** Contactez nos équipes en région pour étudier d'éventuels financements complémentaires :
cofinancements publics ou versements volontaires.

Applicables à partir du 1^{er} janvier 2024 dans la limite des fonds disponibles

La formation doit démarrer en 2024 et les demandes de financement doivent parvenir à Constructys au moins 15 jours avant le début de la formation.

La formation ne doit pas avoir déjà démarré avant la réception de la demande de financement par Constructys.